

plusieurs parties, qui se récitent à différents moments du jour et de la nuit (1).

Les funérailles chrétiennes, sous l'influence de la foi et de l'espérance, ont eu dès l'origine un caractère spécial qui les distingue des funérailles païennes. Le cadavre est enveloppé respectueusement (2), parfois ce sont des prêtres, des évêques, qui le transportent (3); ceux qui composent le cortège tiennent des cierges à la main et récitent des psaumes; enfin on le dépose tantôt dans une église, tantôt dans le cimetière en plein air: « Clerici quibus id officii erat, cruentum linteo cadaver obvolvunt, et fossam humum lapidibus construunt, ex more tumulum parant » (4). Les fosses (« formae ») étaient en effet revêtues de maçonnerie, comme on peut le voir à St-Calixte, autour de la petite basilique de St-Sixte et Ste-Cécile. L'usage d'enterrer dans les Catacombes n'était d'ailleurs pas aboli, puisqu'on y rencontre des inscriptions datées du V<sup>e</sup> siècle.

Tranquille maintenant du côté des pouvoirs publics, la communauté chrétienne allait bientôt avoir à pleurer les malheurs de l'Empire. Déjà les barbares approchaient; S. Jérôme a connu les ravages exercés par eux en Italie et à Rome même; sa correspondance nous apporte comme un douloureux écho des gémissements, des cris d'effroi, d'une population que ne protégeaient plus ses souverains et qui se sentait trop faible pour se défendre (5).

1. « Assuescat exemplo ad orationes et psalmos nocte consurgere; maneque hymnos canere, Tertia, Sexta, Hora nona stare in acie quasi bellatricem Christi. » *Ep. CVII ad Laetam*, 9. — « Praeter psalmorum et orationis ordinem, quod tibi hora tertia, sexta, nona, ad Vesperum, media nocte, et mane semper est exercendum, statue, etc. » *Ep. CXXX ad Demetriad.*

2. « Ex more parantur exequiae, et nobilium ordine praeceunt, aureum feretro velamen obtenditur. » *Ep. XXXIX ad Paulam*, 1.

3. « Ex hinc non ululatus, non planctus, ut inter saeculi homines fieri solent, sed psalmorum linguis diversis examina concrepabant. Translataque Episcoporum manibus, et cervicem feretro subjicientibus; cum alii Pontifices lampadas cereosque praeferrent, alii choros psallentium ducerent, in media Ecclesia speluncae Salvatoris est posita. » *Ep. CVIII ad Eustoch.*, 29. Cf. *Ep. LXXVII ad Ocean.*, 11.

4. *Ep. I ad Innocent.*, 12.

5. *Ep. LX ad Heliodor.*; *LXVI ad Pammach.*; *CXVIII ad Julian.*; *CXXVII ad Principiam*; *CXXVIII ad Gaudent.*

## Chapitre huitième.

### LES INVASIONS BARBARES.

LES invasions barbares suivirent de près le triomphe définitif du christianisme. Honorius, qui avait reçu en partage l'empire d'Occident et laissé l'Orient à Arcadius (395), fit restaurer à grands frais les murs de Rome, « auctoritate et consilio Stiliconis viri clarissimi ». Les inscriptions n'avouent pas le motif de ces travaux, mais nous le savons par Claudien: « Audito... rumore Getarum » (1). Cette restauration eut lieu en 402.

Les barbares étaient en effet tout proches. Stilicon leur livra bataille en 403 et 405; deux inscriptions, aujourd'hui conservées, l'une à la Villa Medici, l'autre au Forum romain, font l'éloge de ce général et déclarent la guerre terminée: « Post confectum Gothicum bellum. » Mais le nom du vainqueur fut plus tard martelé, car Honorius le fit mettre à mort en 408, et le Sénat condamna sa mémoire.

Ce crime fut en même temps une faute politique. Rome n'avait plus de défenseur: Alaric s'en empara en août 410. Cette date, longtemps incertaine, a été fixée par de Rossi. Les inscriptions consulaires, très nombreuses de Constantin à 409, font tout à coup défaut en 410 et recommencent en 411. Ce silence s'explique si l'on admet que le sac de la ville eut lieu en 410. Un fragment d'inscription trouvé dans le cimetière de St-Valentin confirme cette induction. On y lit:

K AL MAI as  
Ter TVLLO cos

Or Tertullus fut un consul illégitime et passager, « umbratilis consul » (2), nommé (410) par Attale, qu'Alaric avait élevé à la pourpre.

1. *De VI Consulatu Honorii.*

2. Orose, *Hist.*, l. VII, c. 42 (*P. L.*, t. XXXI, col. 1170.)

Il n'est pas vrai qu'Alaric ait, comme on l'a dit, détruit des monuments publics à Rome. Ni lui ni Genséric n'en eurent le temps. L'un n'est pas resté à Rome plus de 12 jours, ni l'autre (455) plus de 20 jours. Les monuments de l'antiquité étaient encore bien conservés aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles ; et plusieurs inscriptions, celle par exemple de Castalius Innocentius, au Forum romain, rappellent que ceux qui avaient été dévastés « barbarica incursione » furent restaurés par les magistrats chrétiens. Mais les barbares s'emparèrent de l'or, de l'argent, des pierres (1). C'est ainsi que disparurent de précieux trésors, entre autres le célèbre candélabre à sept branches rapporté de Jérusalem par Titus et déposé dans le temple de la Paix. Genséric le porta à Carthage ; sous Justinien, il fut ramené à Constantinople, et plus tard fondu pour être offert au St-Sépulcre sous forme de chandeliers. Le peuple de Rome le croit encore caché au fond du Tibre.

La dernière invasion du Ve siècle est celle d'Odoacre, qui détruisit l'Empire d'Occident (476). Avant la chute de l'empire, une faction, celle de Basiliscus, avait détrôné Zénon et institué des consuls illégitimes, dont les noms se retrouvent dans les inscriptions sépulcrales. Une inscription du cimetière de St-Valentin porte la mention :

KAL - SEP - CON - DM - N- (Basilisci et) ARMATI - VV - CC

Aux Ve, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, plusieurs dominations barbares se succédèrent en Italie. Après la domination d'Odoacre, il y eut celle de Théodoric et des Ostrogoths (493-553) ; celle des Lombards, qui commença dans le nord de l'Italie en 568, et dura jusqu'à l'époque de Charlemagne. Indiquons brièvement les événements de cette période qui peuvent intéresser l'archéologue chrétien.

Au Ve siècle on voit se multiplier les édifices chrétiens. A Rome et dans la campagne romaine, on bâtit les « basilicae

1. Cf. S. Jérôme, *Ep. LX ad Heliodor.* ; *LXVI ad Pammach.* ; *CXVIII ad Julian.* ; *CXXVII ad Principiam.* — Quelques lignes de cette dernière lettre (13) montrent que parfois les barbares respectèrent les églises, qui purent ainsi servir d'asiles. Cf. Orose, l. VII, c. 39 (*P. L.*, t. XXXI, col. 1163) ; — Sozomène, l. IX, c. 10 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1617).

majores » à côté des « basilicae ad corpus ». Nous en avons plusieurs exemples ; le plus important est celui de la basilique



RELIEF DE L'ARC DE TITUS.

de St-Laurent sur la voie Tiburtine (1) : la basilique Cons-

1. Cf. de Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 33-38, 41-45 ; — 1831, p. 86-100.

tantinienne « ad corpus » se trouve à un étage inférieur ; c'est seulement au XIII<sup>e</sup> siècle, sous le pape Honorius III, qu'elle a été réunie à la basilique supérieure appelée, dans les inscriptions, « basilica major ». — A côté des basiliques se développent les cimetières en plein air. Ils sont décorés avec la même richesse que les cimetières souterrains, dont on imite même les galeries et les arcosoles. On y remarque des portiques, des sarcophages à « teglata » ou « tegurium » en marbre, affectant parfois la forme des tabernacles de nos églises ; on peut voir un monument de ce genre dans le vestibule de St-Laurent-hors-les-Murs. — A cette époque, on commence à trouver la croix nettement dessinée ; elle se rencontre dans tous les cimetières à la surface du sol, peinte, sculptée, gravée, souvent ornée de fleurs et de pierres, « crux gemmata ». Mais elle ne présente pas encore le Crucifix, qui ne paraîtra qu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. — Dans les caveaux historiques des catacombes, on représente Notre-Seigneur, la St<sup>e</sup> Vierge et les Saints, quelquefois avec le nimbe. Le type romain du Sauveur, visage sans barbe et cheveux courts, fait place peu à peu au type oriental. — Les inscriptions sont grossières, les épithètes y abondent : « castissima, laudabilis, » etc. ; on indique aussi les professions, mais les formules dogmatiques ou mystiques sont très rares. Néanmoins ces inscriptions, donnant en général la date consulaire, sont très instructives pour l'histoire des deux Empires et de leurs relations.

En 491, pendant la guerre que se firent Odoacre et Théodoric, il n'y eut pas de consul en Occident. Comme on ne voulait pas citer le consul d'Orient Olibrius, on indiquait l'année par cette formule : « Post consulatum Flavii Faustii Junioris ». Odoacre n'avait jamais pris que le nom de « Patricius Italiae ». Théodoric se fit donner le titre de roi et cessa toutes relations avec l'Orient. Les inscriptions l'appellent « Dominus noster » : « Regnante Dno nostro Theodorico felix Roma, » et elles passent sous silence les consuls d'Orient. Ce règne fut une période de splendeur et de prospérité. Théodoric résidait à Ravenne. Il visita Rome en 500 et

ordonna des restaurations de monuments. Peu de temps après, on fit celle du Colisée, ainsi que le rappelle l'inscription de l'an 508 :

DECIVS · MARIVS · VENANTIUS  
 BASILIVS · V · C · ET · INL · PRAEF ·  
 VRB · PATRICIVS · CONSVL  
 ORDINARIVS · ARENAM · ET  
 PODIVM · QVAE · ABOMI  
 NANDI · TERRAEMO  
 TVS · RVINA · PROS  
 TRAVIT · SVMPTV · PRO  
 PRIO · RESTITVIT ·

On donnait donc encore des spectacles dans l'Amphithéâtre Flavien, non plus des spectacles sanglants de gladiateurs, — Honorius les avait abolis au commencement du V<sup>e</sup> siècle, — mais des « venationes », qui continuèrent jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle.

Dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, on commence à transformer en églises chrétiennes les anciens temples païens. Celui de Rome, « templum sacrae Urbis », et celui de Romulus, fils de Maxence, devinrent ensemble l'église des Sts-Côme et Damien, en 526, sous le pontificat de Félix IV. La mosaïque qui perpétue le souvenir de ce changement est curieuse ; on y reconnaît sans peine les types barbares des compagnons de Théodoric. Félix IV avait été nommé par le roi Goth : ces barbares, quoique ariens, ont donc exercé alors une grande influence dans l'Église.

Bientôt après, Justinien leur déclara la guerre (535). Au printemps de 536, Bélisaire avait pris Naples. Le 9 décembre, il entra à Rome par la Porta Asinaria, sans combattre, tandis que les soldats du roi goth Théodat fuyaient par la porte Flaminienne. Pendant cette guerre, en 535, les inscriptions d'Orient citent le consulat de Bélisaire ; celles du royaume goth, le postconsulat de Paulinus Junior. En 536, il n'y a pas de consul en Occident. Une seule inscription

romaine, conservée dans les cryptes de St-Pierre, cite le consulat de Bélisaire; elle est ainsi conçue (1) :

✠ HIC REQUIESCIT IN PACE IOANNIS V̄ H̄  
 OLOGRAFVS PROPINE ISIDORI QVI VIXIT  
 ANN · PLVS · M · XLV · DEP̄ X · KALEN̄ · IVNIAꝯ  
 CONSVLATV VILISARI VC.

A cette date (23 mai 536), Bélisaire n'était pas encore entré dans Rome, mais déjà la puissance des Goths. était ébranlée. L'inscription fut sans doute achevée après l'arrivée du général vainqueur.

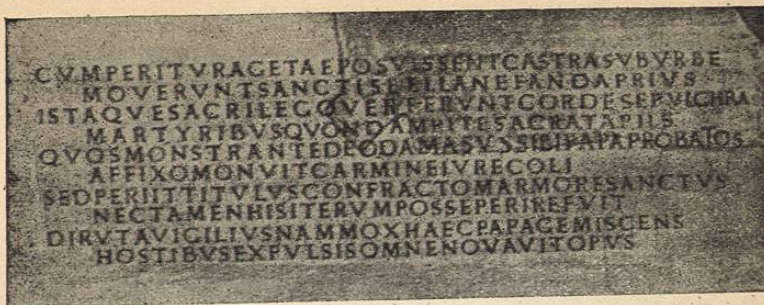
De mars 537 à mars 538, ils firent un retour offensif; leur roi Vitigès vint mettre le siège devant Rome. Les voies consulaires étaient occupées par eux: ils avaient un camp sur la Via Salaria, à peu près au-dessus du cimetière de Priscille; un autre plus grand, sur la Via Appia (5<sup>e</sup> mille), à la « Villa Quintiliorum », qui en conserva le nom de « Campus barbaricus », aujourd'hui « Roma vecchia ». Les aqueducs, rompus par les barbares, n'ont pas été restaurés depuis. Les catacombes eurent beaucoup à souffrir de cette invasion: « Corpora et ecclesiae SS. Martyrum exterminata sunt a Gothis », dit le *Liber pontificalis*. Enfin Vitigès dut lever le siège. Le pape Vigile se mit aussitôt à restaurer les monuments chrétiens. Il fit recopier beaucoup d'inscriptions damasiennes qui avaient été brisées, notamment celle de S. Eusèbe, et plaça dans les catacombes une inscription commémorative, dont un fragment, aujourd'hui au musée de Latran, a été trouvé au cimetière des Sts-Pierre et Marcellin (2).

Dès particuliers restaurèrent pareillement le tombeau des Sts-Chrysante et Darie et la basilique souterraine de St-Hippolyte.

En 553, l'armée de Narsès vainquit définitivement les Goths dans la bataille du Vésuve, et toute l'Italie fut

1. Cf. Dufresne, *Les Cryptes Vaticanes*, p. 62.

2. Voir la reproduction ci-contre.



soumise à la domination byzantine. Mais en 558, les Lombards s'établissent dans le nord, et de là entreprennent jusqu'aux portes de Rome des incursions funestes aux monuments chrétiens. Le pape Pélage y fait allusion dans l'inscription qu'il composa pour la basilique de St-Laurent nouvellement restaurée: « Gladios hostiles inter et iras... »

Les invasions des Lombards se poursuivirent sous le successeur de Pélage, S. Grégoire le Grand. Les homélies de ce pape les décrivent très vivement: « Ubique mors, ubique luctus, ubique desolatio, undique percutimur, undique amaritudinibus replemur » (1). Mais il réussit à obtenir leur conversion sous le règne de Théodelinde et Agilulphe. Le prêtre Jean, envoyé à Rome par Théodelinde pour demander des reliques, en remporta les fioles et le précieux *Itinéraire* que l'on voit encore à Monza, avec les souvenirs du St-Sépulcre demandés par la même reine. Sur ces fioles la croix est représentée; mais Notre-Seigneur, au lieu d'avoir les pieds et les mains cloués, étend les bras comme une Orante.

S. Grégoire le Grand a été justement appelé « ultimus Romanorum » (2). Le siècle qui le suivit fut une époque d'ignorance, de décadence. L'art romain disparaît; les quelques monuments que nous a légués le VII<sup>e</sup> siècle accusent plutôt l'influence byzantine. Les sarcophages et les inscriptions sont très grossiers. Il n'y a plus de dates consulaires, Justi-

1. *Hom.* 28, prononcée dans la basilique des Sts-Nérée et Achillée (*P. L.*, t. LXXVI, col. 1212).

2. Cf. Grisar, *Storia di Roma e dei papi nel medio evo*, t. I, 3<sup>e</sup> part., *Il pontificato di S. Gregorio Magno*.

nien ayant aboli les consuls; à partir de 541, on mentionna, — et on le fit jusqu'à dix-sept fois, — le « postconsulatum » de Basile, le dernier personnage privé revêtu de cette dignité. Au VII<sup>e</sup> siècle apparaissent les dates locales, avec le nom des papes ou des rois barbares.

Le pape Honorius I<sup>er</sup>, vers 635, fit exécuter la belle mosaïque de Ste-Agnès. Sous son pontificat commencèrent, rares encore, les translations des martyrs. Lui-même déplaça plusieurs tombeaux, mais seulement pour les mettre dans les cimetières supérieurs : ainsi dut-il faire, à St-Calixte, pour les corps de S. Tarsicius et de S. Zéphyrin. Dès lors les *Itinéraires* mentionnent des martyrs « deorsum », et d'autres « in basilica sursum ». Le sarcophage de S. Pancrace fut déplacé et mis dans une position symétrique à l'abside : « Corpus martyris quod ex obliquo aulae jacebat, altari insignibus ornato metallis loco proprio collocavit » (1). Alors aussi eut lieu la translation du corps de S. Valentin « in basilica magna quam Honorius reparavit » (2).

Le VII<sup>e</sup> siècle est l'époque des grands pèlerinages et de la rédaction des *Itinéraires*. L'auteur de l'un de ces importants documents, la *Notitia ecclesiarum urbis Romae*, a certainement visité Rome pendant le pontificat d'Honorius (3).

Quelques années après, la querelle des Monothélites donna lieu à une persécution contre les catholiques. Les hérétiques, soutenus par le gouvernement de Byzance, firent exiler le pape Martin I<sup>er</sup>, qui mourut martyr. L'empereur Constant II se présenta devant Rome en 663, saccagea la ville, transporta en Sicile, où était sa cour, l'or et l'argent des églises et autres édifices, les tuiles et les ornements en bronze doré du Panthéon et du temple de Jupiter Capitolin.

Sous le pontificat de Sergius I<sup>er</sup> (687-701), il y eut un grand mouvement de pèlerins à Rome; plusieurs personnages illustres, même des souverains, visitèrent la ville éternelle.

1. *Itin. d'Einsiedeln*. Cf. de Rossi, *Inscrip. christ.*, II, p. 24.

2. *Itin. de Salzbourg*. Cf. Marucchi, *Il cimitero e la basilica di S. Valentino*, p. 115.

3. Cf. de Rossi, *Rom. sott.*, t. I, p. 144.

Cedwal, roi des Saxons, déjà converti au christianisme, vint s'y faire baptiser; il mourut peu après et fut enterré dans l'atrium de la basilique vaticane; Bède nous a conservé le texte de l'inscription placée sur son tombeau (1).

Déjà la papauté exerçait en Occident une grande influence. Plusieurs princes barbares firent hommage de leurs états au Souverain Pontife. Mais la ville de Rome était dans un état misérable. Le *Liber pontificalis* et d'autres documents attestent que la population avait considérablement diminué. Une inscription relative à une donation faite à l'église de Ste-Suzanne dit qu'il y avait des jardins, des vignes, des terres cultivées, au milieu de la ville, sur le Quirinal, sur l'Esquilin, quartiers déjà abandonnés, et qui le furent jusqu'aux temps modernes. Panvinio, au XVI<sup>e</sup> siècle, put lire cette inscription, et le Musée du Vatican en possède un fragment.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, la grande question religieuse et politique des Iconoclastes provoqua un nouveau développement de l'autorité pontificale, la fondation du pouvoir temporel. Sous Grégoire II, Luitprand, roi des Lombards, donna au tombeau de S. Pierre un petit territoire, « patrimonium S. Petri », comprenant Sutri et les environs de Viterbe (727). La célèbre donation de Pépin (754) eut pour objet la ville même de Rome; c'est à cette date que remonte véritablement le pouvoir temporel, confirmé dans la suite par Charlemagne et agrandi par la comtesse Mathilde (2).

Cette question des Iconoclastes amena aussi un renouvellement dans le culte des images, dans le sentiment et l'art religieux. Pour sauver les images, on en transporta un grand nombre d'Orient en Occident. Telle est la véritable origine de plusieurs images byzantines du Sauveur et de la Ste Vierge, qui ont été parfois attribuées à S. Luc, même aux anges (images achéropites), mais qui en réalité sont du VIII<sup>e</sup>, du VII<sup>e</sup>, tout au plus du VI<sup>e</sup> siècle. La célèbre image d'Abgar, roi d'Édesse, conservée à St-Sylvestre, puis au Vatican,

1. *Hist. eccles.*, I, v, c. 7 (P. L., t. XCV, col. 237).

2. Cf. Duchesne, *Les premiers temps de l'État pontifical*, I, II.

appartient à cette catégorie. Le « Volto Santo », entouré depuis longtemps d'une vénération particulière, ne remonte pas à une époque plus ancienne. D'autres images ont été transportées au XV<sup>e</sup> siècle, au moment de la prise de Constantinople par les Turcs.

Souverains temporels de Rome, les papes donnèrent à la ville un nouvel essor, bâtirent des églises, des monastères ; la population ne tarda pas à augmenter. Pour consacrer les églises, on commença à y transporter les restes des martyrs : les fidèles pouvaient ainsi plus commodément les vénérer. On sait avec certitude qu'aux V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> siècles, les reliques étaient restées dans les cimetières souterrains, et que seul le tombeau des SS. Jean et Paul se trouvait dans la ville : « In urbe Roma beatorum martyrum corpora Joannis et Pauli tantum quiescunt », disent les *Itinéraires* (1), et S. Léon I<sup>er</sup> ou l'auteur de la liturgie qui lui est attribuée : « Ut non solum passionibus martyrum gloriosis urbis istius ambitum coronares, sed etiam in ipsis visceribus civitatis sancti Joannis et Pauli victricis membra reconderes » (2). Nous avons, il est vrai, le souvenir d'une translation faite au Panthéon sous Boniface IV ; en réalité, il ne s'agit pas d'une translation de corps, mais seulement de petits objets, « memoriae, patrocinia Sanctorum, pignora, sanctuaria », qui avaient touché les reliques ou les tombeaux des saints (3). Ou bien l'auteur a fait une confusion

1. *Itin. de Salzburg*. L'auteur a écrit : « tamen quiescunt ». Mais le sens ne paraît pas douteux.

2. *P. L.*, t. LV, col. 48.

3. « Il y avait deux catégories d'églises, les églises ordinaires, qui n'étaient que des lieux d'assemblées liturgiques, et les églises où reposaient les corps des saints... Le second type n'eût été représenté que par un petit nombre d'édifices sacrés, si l'on s'était borné à y ranger les églises élevées réellement sur les tombes des martyrs, relativement peu nombreux, dont le souvenir et le culte s'étaient conservés. Mais, par une sorte de fiction légale, il fut bientôt admis qu'un même saint pouvait avoir un très grand nombre de tombeaux. Une relique quelconque, un linge imbibé de son sang, une fiole d'huile puisée à la lampe de son sanctuaire, un fragment d'étoffe coupé dans le voile qui recouvrait son sarcophage, cela suffit pour le représenter au loin. Posséder un objet de ce genre, c'était posséder le corps même du saint ; le transporter, le déposer dans une église, c'était y enterrer le corps même du saint. On obtenait ainsi des tombeaux représentatifs en aussi grand nombre que l'on voulait. De cette façon, les églises à reliques devinrent bientôt aussi nombreuses que les

et voulu parler d'une translation postérieure. Les premières translations connues sont celles des corps des SS. Prime et Félicien, du cimetière suburbicaire de Nomentum, vers 648, et celle de Ste Béatrice et S. Faustin, du cimetière « ad sextum Philippi », vers 682. Paul I<sup>er</sup>, en 757, transporta une grande quantité de reliques, notamment le corps de S. Tarsicius, pour consacrer l'église qu'il avait bâtie sur l'emplacement de sa maison paternelle, St-Sylvestre in Capite. On voit encore dans le vestibule de cette église une « Notitia nataliciorum Sanctorum Martyrum » ; c'est le catalogue, rédigé à une époque postérieure, des principaux martyrs qu'elle possédait et que l'on y honorait d'un culte spécial (1).

Le pape le plus illustre du VIII<sup>e</sup> siècle, Hadrien I<sup>er</sup>, ne voulant pas se résigner à enlever les corps des catacombes, fit un dernier effort pour conserver ces cimetières ; il les restaura et s'appliqua à maintenir l'usage d'y aller célébrer les anniversaires des martyrs. La liste de ses travaux nous a été conservée à la fin de sa vie, dans le *Liber pontificalis*. L'œuvre d'Hadrien fut poursuivie par son successeur Léon III. Mais le peuple romain avait déjà perdu l'habitude de fréquenter les cimetières souterrains : les efforts des papes n'aboutirent pas.

Aussi Pascal I<sup>er</sup>, vers 817, se trouva-t-il dans la nécessité de reprendre les translations commencées par Paul I<sup>er</sup> ; aucun pape n'en a fait un plus grand nombre. Les chapelles, même les plus importantes, étaient déjà remplies de décombres. La campagne romaine était devenue déserte, insalubre, inhabitable, malgré les tentatives des papes Zacharie, Hadrien et Léon III, pour sauver par la fondation de « domus cultae » la culture et les habitations (2). On ne pouvait laisser

autres ; elles devinrent même plus nombreuses, jusqu'au moment où, leur prestige étant tout à fait supérieur, il fut impossible de concevoir une église qui n'eût pas de reliques dans son autel. » Duchesne, *Origines du culte chrétien*, c. XII, § I. — Cette explication permet de comprendre comment on a pu trouver en Afrique des inscriptions du V<sup>e</sup> siècle mentionnant, à Megroun, une « memoria Dmni Petri et Pauli », à Orléansville, un chrétien enterré « apud (Sancto)s Petru et (Paulu) » ; à Sétif, des « reliquiae Sancti Laurenti Martyris ». Cf. S. Greg. Magn., *Epist.*, l. IV, 30 (*P. L.*, t. LXXVII, col. 702) ; — de Rossi, *Bullet.*, 1877, p. 97.

1. *Infr.*, p. 255-257.

2. Cf. P. Fabre, *De patrimoniis S. Romanae Ecclesiae*, Paris, 1892, et *Les colons de l'Église romaine au VI<sup>e</sup> siècle*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1896.

dans ces lieux inhabités des reliques qui formeraient le plus bel ornement des églises. Puis un abus tendait à s'introduire, celui de vendre des reliques. L'histoire a conservé les noms de plusieurs de ceux qui se livrèrent à ce trafic. Un des plus célèbres est le diacre Deusdona, qui semble avoir eu sous son administration le cimetière des Sts-Pierre-et-Marcellin, et qui en profita pour vendre en Allemagne les corps des martyrs de ce cimetière. C'est surtout au delà des Alpes qu'il exerçait ce commerce : dans tous les pays francs, on manifestait un grand désir de posséder des reliques de saints romains, surtout de S. Sébastien, de S. Alexandre, de Ste Agnès, de Ste Cécile, de S. Corneille, de S. Pierre et de S. Paul, etc. (1).

Pascal décida de transporter dans la ville les corps des papes déposés au cimetière de St-Calixte ; il ne retrouva pas d'abord le corps de Ste Cécile, que l'on croyait enlevé par les Lombards, mais ensuite la Sainte lui fit elle-même connaître, dans une vision, le lieu précis de sa sépulture (2). L'église de Ste-Praxède reçut les reliques de 2300 martyrs, dont les noms sont inscrits sur des tables de marbre ; la confession qui y fut alors construite, comme pour rappeler les galeries des catacombes, a servi de modèle à celles des autres églises. Les translations furent terminées le 20 juillet 817.

Léon IV explora spécialement le cimetière de Priscille, où il retrouva les corps d'Aquila et Prisca, probablement aussi ceux d'Acilius Glabrio, de Pudens, de Praxède et de Pudentielle. Dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, les catacombes romaines étaient dépouillées de toutes leurs richesses. Toutefois elles ne furent pas entièrement délaissées ; on les fréquentait encore, on y célébrait la messe, le pape Nicolas I<sup>er</sup> en restaura plusieurs (3). On y faisait même, peut-être jusque pendant le X<sup>e</sup> siècle, des fonctions religieuses, aux frais du palais patriarcal de Latran.

Mais les cimetières restés en vénération étaient seulement

1. Cf. *Monumenta Germaniae historic. Scriptorum*, XV<sup>1</sup> ; — Guiraud, *Le commerce des reliques*, dans les *Mélanges G. B. de Rossi*, 1892.

2. Cf. Paschalis pp. 1, *Ep. 1* (*P. L.*, t. CII, col. 1085-1088).

3. *Lib. pont.*

ceux de St-Sébastien, de St-Laurent, de St-Pancrace, de St-Valentin ; les autres avaient été abandonnés, on n'en connaissait plus l'entrée ; ceux de St-Pierre et de St-Paul avaient été de bonne heure absorbés par les basiliques. Près des quatre premiers il y avait des monastères, dont les religieux étaient comme les gardiens des tombeaux. On ne tarda pas à faire de grandes confusions sur les anciens cimetières : l'imagination populaire réunit à St-Sébastien tous les souvenirs des cimetières de la Via Appia et de la Via Ardeatina ; à St-Laurent, tous ceux des cimetières de la Via Tiburtina ; à St-Pancrace, tous ceux de la Via Aurelia. Celui de St-Valentin fut très fréquenté. Un document du X<sup>e</sup> siècle, conservé dans la Chronique de St-Michel *ad Mosam* (1), nous raconte la visite d'un pèlerin venu à St-Valentin pour demander des reliques. Le cimetière est appelé « coemeterium ubi semper ardent lampades. Le pèlerin reçut de l'abbé du monastère le corps de S. Calixte, qu'il appelle pape et martyr, et qui était peut-être celui d'un évêque de ce nom que nous savons avoir été en relations avec S. Valentin. Les documents du XI<sup>e</sup> siècle sont les derniers qui nous parlent des catacombes romaines.

Nous arrivons à la fin de ce résumé historique, introduction nécessaire à l'étude des monuments chrétiens de Rome. Après le IX<sup>e</sup> siècle, nous entrons dans le moyen âge ; les monuments que l'on rencontre ne relèvent plus, à proprement parler, de l'archéologie chrétienne.

1. Mabillon, *Vet. analecta*, p. 350 sq. Cf. Maruchi, *Il cimitero e la basilica di S. Valentino*, p. 132 sq.

